

1. Maître d'Ouvrage

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

2. Objet de l'Appel d'offres

La BCEAO lance le présent Appel d'offres pour sélectionner des entreprises spécialisées qui seront chargées de la réalisation d'installations solaires photovoltaïques sur ses sites du Bénin, du Burkina, de la Côte d'Ivoire, du Niger et du Togo.

3. Allotissement de l'appel d'offres

Les prestations attendues sont organisées en cinq (5) lots distincts et indépendants comme suit :

- **Lot 1** : Réalisation d'installations solaires photovoltaïques au niveau des Agences de la BCEAO à Cotonou et à Parakou ;
- **Lot 2** : Réalisation d'installations solaires photovoltaïques à l'Agence Principale de la BCEAO à Ouagadougou ;
- **Lot 3** : Réalisation d'installations solaires photovoltaïques au niveau des Agences de la BCEAO à Abidjan, Daloa et Korhogo ;
- **Lot 4** : Réalisation d'installations solaires photovoltaïques à l'Agence Principale de la BCEAO à Niamey ;
- **Lot 5** : Réalisation d'installations solaires photovoltaïques au niveau des Agences de la BCEAO à Lomé et à Kara.

4. Caractéristiques du projet

Les prestations à réaliser pour chacun des sites comprennent notamment :

- la fourniture et l'installation de panneaux solaires photovoltaïques aux emplacements précisés dans le cahier des charges ;
- la fourniture de structures support nécessaires à la pose des panneaux solaires ;
- la fourniture et l'installation de régulateurs ainsi que d'onduleurs à injection directe dans le réseau interne de la Banque ;
- la fourniture et l'installation de coffrets de protection ;
- la fourniture et l'installation d'un système de contrôle et de commande de la centrale photovoltaïque permettant l'injection de la production de la centrale au TGBT de l'Agence ;
- les divers travaux de génie civil pour l'installation des différents équipements ;
- la liaison équipotentielle de l'ensemble du champ solaire dans les règles de l'art ;
- l'installation d'un dispositif de coupure d'urgence de l'installation solaire conforme aux normes IGH/ERP ;
- l'installation d'un dispositif de régulation de puissance capable de brider la production des onduleurs en temps réel selon la charge du bâtiment ;
- la proposition d'un contrat de maintenance couvrant la fourniture de la main d'œuvre et des pièces de rechange durant toute la période garantie ;
- la fourniture et l'installation, au Poste Central d'incendie (PCI) en Agences Principales et au Poste Central de Surveillance (PCS) en Agences Auxiliaires, d'un système de

supervision de la centrale permettant de surveiller les installations et d'indiquer en temps réel la production de la centrale en utilisation, la puissance fournie par la société nationale d'électricité ou celle délivrée par les groupes électrogènes ;

- le repérage de tous les appareils et la mise à disposition de l'ensemble de la documentation afférente à la nouvelle installation (schémas, nomenclatures, fiches techniques d'entretien et d'utilisation du matériel installé, etc.) ;
- les essais, les réglages et la mise en service des installations ;
- la formation des techniciens de la Banque sur l'exploitation et la maintenance des installations.

5. Forme du Marché

Le marché sera attribué à prix global, forfaitaire et non révisable.

6. Conditions de participation à l'appel d'offres

L'appel d'offres est ouvert aux entreprises spécialisées dans les travaux d'installations solaires photovoltaïques pouvant exercer dans l'UMOA et ayant effectué la visite des lieux évoquée au point 9 ci-dessous.

7. Date limite de dépôt des offres

Les offres seront exclusivement transmises par voie électronique, en version PDF, à l'adresse courrier.zdps-seti@bceao.int au plus tard le **vendredi 31 juillet 2026 à 12 heures TU**, délai de rigueur.

8. Validité des offres

La validité des offres devra être au minimum de six (6) mois à compter de la date de dépôt des soumissions.

9. Visite des lieux

Une visite obligatoire des lieux sera organisée le **mardi 30 juin 2026 à partir de 10 heures TU**.

Les entreprises candidates doivent s'inscrire en envoyant les prénoms, noms et titres de leurs représentants à la visite aux adresses suivantes **au plus tard le vendredi 26 juin 2026 à 12 heures TU** :

- pour le Lot 1 : courrier.bdn@bceao.int et copie à courrier.zdps@bceao.int et courrier.b01@bceao.int ;
- pour le Lot 2 : courrier.cdn@bceao.int et copie à courrier.zdps@bceao.int ;
- pour le Lot 3 : courrier.adn@bceao.int et copie à courrier.zdps@bceao.int, courrier.a02@bceao.int, courrier.a06@bceao.int ;
- pour le Lot 4 : courrier.hdn@bceao.int et copie à courrier.zdps@bceao.int ;
- pour le Lot 5 : courrier.tdn@bceao.int et copie à courrier.zdps@bceao.int et courrier.t01@bceao.int .

NB : Le cahier des charges sera transmis uniquement aux entreprises ayant effectué la visite des sites qui ne pourront soumissionner que pour les lots relatifs aux sites visités.